

Compte Pénibilité Le Patronat hors la loi !

Sous prétexte de contrainte de mise en œuvre le patronat et tout particulièrement celui de l'Artisanat (UPA) s'oppose farouchement à son application.

Plus dur sera le boulot pour les travailleurs, plus gros seront les bénéfices pour les patrons.

Ce que dit la loi

Depuis le 1er Janvier le patronat doit recenser les travailleurs les plus exposés et établir une fiche personnelle qui leur permettront d'accumuler des points sur un « compte pénibilité » afin de bénéficier soit d'un poste aménagé, d'une formation ou d'une retraite anticipée.

Pour 2015, 4 critères ont déjà été retenus : travail de nuit, travail répétitif, horaires alternés, travail en milieu hyperbarre.

A partir de 2016 six critères supplémentaires seront pris en compte : manutention de charges lourdes, bruit, vibration, température, agents chimiques, et postures pénibles...

Qui est concerné ?

Selon le ministère du Travail (Décembre.2014), 40% des salariés, 8 millions de travailleurs, sont soumis à au moins 1 critère de pénibilité.

Les ouvriers !

La pénibilité concerne avant tout les ouvriers (70%) et les employés du commerce et des services (48%)...

La construction !

Le secteur le plus touché est la construction (66%), puis l'industrie métallurgique (56%), l'agriculture et le traitement des déchets (52%)....

Le patronat aujourd'hui se refuse d'appliquer la loi, car ce serait reconnaître que le travail est non seulement pénible pour toutes celles et tous ceux qui bossent, mais par les mauvaises conditions qu'il impose aux travailleurs, ceux-ci risquent quotidiennement leur vie...

Attention !

Il faut que les patrons établissent

et tiennent à jour le compte pénibilité et chaque travailleur doit vérifier qu'il soit correctement rempli.

Camarade, collègue si tu as un doute contacte ton syndicat, fais toi respecter

TABLE DE PRESSE ET LIBRAIRIE SUR PLACE

**PERMANENCE TOUS
LES DERNIERS
SAMEDI DU MOIS
DE 10h A 12h
(SUB TP Bretagne)**

**PROCHAINES
PERMANENCES LES
SAMEDI 31 JANVIER
ET 28 FEVRIER**

**5 SQUARE CHARLES
DULLIN A RENNES**



AGENDA

26 janvier : mobilisation nationale contre la **loi Macron** :

Non au travail le dimanche et de nuit ! Le problème n'est pas celui du choix mais bien celui de notre salaire de base.

Non à la remise en cause de la protection des salarié-e-s : indépendance de l'inspection du travail ! Défense aux Prud'hommes par des travailleurs et non des juges !

MEMOIRE DE LUTTE

Billet d'humeur à propos de construction de la ligne B du metro.

Il y a tout juste 15 ans la quasi totalité des ouvriers du chantier (VAL) ligne A du métro se lançait dans un mouvement social d'un mois soutenus par le Syndicat Unifié du Bâtiment (syndicat de la construction de l'UL CNT de Rennes) pour obtenir de meilleures conditions de travail. Hausse de salaire, pénibilité, nuisances environnementales, requalification en fin de chantier, etc...

Ce fut une victoire collective, après bien des années de silence revendicatives dans le monde du bâtiment.

En 2015 alors que la ligne B débute rien n'a changé ni au niveau local, ni au niveau national. Les salaires sont toujours misérables, la pénibilité toujours là, la précarité toujours plus importante (82% des contrats sont des CDD ou de l'intérim. Les grilles de salaire jamais revalorisées.

Le métro est un ouvrage d'intérêt socialement utile que l'ensemble des Rennais et Rennaises apprécient. Comment peut-on laisser des gars trimmer dans des conditions telles ?

Soutenons toute forme de lutte rendant un minimum de dignité à la classe ouvrière. Prouvons à nos dirigeants et décideurs que le travail bien fait mérite considération et respect

Nous n'aurons que ce que nous irons chercher !

INTERNATIONAL

Des centaines d'ouvriers migrants du BTP non payés à Berlin ! Travaillant à la construction d'un énorme centre commercial à Berlin, des travailleurs (roumains pour la plupart) étaient non payés, et dormaient dans la rue. Depuis novembre 2014, ils ont décidé de se battre et de réclamer leurs dûs ! Ils sont soutenus par le syndicat révolutionnaire Allemand : la FAU. Solidarité !

Plus d'infos sur :

<http://www.cnt-f.org/subrp/>